

INTRODUCTION

Il semble qu'une fois de plus l'Arctique ait captivé l'imagination du public. Les analystes et les experts accordent à ce thème un intérêt croissant, comme en fait foi le nombre de conférences et d'articles de haut niveau ayant porté sur le sujet au cours des dernières années.* Divers facteurs expliquent l'attrait grandissant que la région suscite : les peuples autochtones de ce continent commencent à se sensibiliser aux choses politiques et à s'organiser tant à l'échelle nationale que transnationale en ce qui concerne, par exemple, les revendications foncières, l'extraction des ressources et la dégradation de l'environnement ; on demande à des spécialistes du droit international de se prononcer sur le droit de passage dans les détroits, sur des litiges intéressant le tracé des frontières maritimes, et sur des questions plus ésotériques telles que le statut juridique des eaux couvertes de glaces en général ; les recherches scientifiques progressent rapidement tandis que les États circumpolaires se mettent à prétendre à des parties toujours plus grandes de la région ; les géopoliticiens, au sens le plus large du terme, se tournent vers l'Arctique pour trouver de nouvelles sources de matières premières essentielles ou de nouveaux itinéraires prometteurs entre l'Europe et l'Extrême-Orient ; les environnementalistes tiennent absolument à préserver ce qu'ils considèrent comme

* Je tiens à remercier MM. Michael Bryans, David Cox, Fen Hampson et Roger Hill de leurs précieuses observations sur les premières ébauches du présent document. MM. David Cox et Geoffrey Pearson, de l'ICPSI, et M. Kari Möttölä, de l'Institut finlandais des affaires internationales, ont par ailleurs rendu possible ma participation à un colloque à Helsinki au cours duquel des parties du présent document ont fait l'objet de discussions. Je tiens aussi à remercier M^{me} Mary Taylor, qui a révisé le texte, et M^{me} Doina Cioiu, dont l'aide m'a été on ne peut plus précieuse pour les travaux de secrétariat.